



Loisirs



Rythmique Club de Nîmes Métropole - 2019 / 2020

Des modifications sont **possibles** jusqu'en octobre

mail : contact.rythmiqueclub.nimes@gmail.com

www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com

tel : 04.66.26.86.59

Les frais de 50 € pour la licence / assurance / frais FFG sont à régler pour toutes les catégories

GRUPE	CATEGORIE	ÂGE ou CATEGORIE	Tarif cotisation	JOUR	HORAIRES	N° de cours	SALLE	
BabyGym L'éveil ludique des plus petits	premiers pas	15 mois / 2 ans (avec un accompagnant)	150 € annuel	mercredi	9h30 - 10h15	1	Lutte / Costières	Accès au cours à l'inscription
				vendredi	17h00 - 17h45	2	Lutte / Costières	
				samedi	11h00 - 11h45	3	Dojo Manduel	
	Baby et initiation	3 / 4 ans (2015/2016)		lundi	17h00 - 18h00	4	Escrime / Costières	
				mercredi	11h00 - 12h00	5	Lutte / Costières	
				samedi	09h00 - 10h00	6	G. Chouleur / St Gilles	
				samedi	12h00 - 13h00	7	Dojo Manduel	
AccessGym La gym comme j'aime	Loisirs	2012 à 2014	180 € annuel Un débardeur offert pour la période 2016-2020	mercredi	9h00 - 10h30	8	Omnisports Costières	
		2008 à 2011		mercredi	10h00 - 11h30	9	Omnisports Costières	
				jeudi	16h45 - 18h15	10	Poulx	
				mercredi	13h30 - 15h00	11	Dojo Rodilhan	
				mercredi	13h30 - 15h00	12	Parnasse	
				mercredi	15h00 - 16h30	13	Omnisports Costières	
				mercredi	13h30 à 15h00	14	Omnisports Costières	
				mercredi	15h00 - 16h30	15	Dojo Rodilhan	
				mercredi	10h00 - 11h30	16	Poulx	
				samedi	11h00 - 12h30	17	Omnisports Costières	
				mercredi	13h30 - 15h00	18	G. Chouleur / St Gilles	
		mercredi		13h30 - 15h00	19	G. Chouleur / St Gilles		
		samedi		11h15 - 12h45	20	Dojo Rodilhan		
	samedi	11h00 - 12h30	21	salle Manduel				
	2008 et avant	Loisirs Avancé	2008 et avant	mardi	18h00 - 19h30	22	Omnisports Costières	
	2009 à 2012		mercredi	9h00 à 10h30	23	Omnisports Costières		
	2008 et après		mercredi	17h00 à 18h30	24	Parnasse		
Poussines	2013 et 2014	2008 et après	samedi	9h30 à 11h00	25	Gymnase Rodilhan		
Pour les SA : licence à 30 €	sport adapté	100 € annuel	lundi	16h45 à 17h45	SA	Omnisports Costières	accès sur sélection	
			Jeudi	12h30 - 13h30	GA	Lutte / Costières		
mercredi	10h45 à 11h45	Omnisports Costières						
vendredi	19h30 à 20h30	Omnisports Costières						
Gym Santé	Adultes	100 € annuel	Jeudi	12h30 - 13h30	GA	Lutte / Costières		
			mercredi	10h45 à 11h45		Omnisports Costières		
			vendredi	19h30 à 20h30		Omnisports Costières		

Nous acceptons les bons CAF, et l'aide du CCAS de Nîmes

Pour l'aide de la CAF : 64 € maxi (8 bons de 8 €), faire un chèque de caution de 64 € si vous n'avez pas les bons à l'inscription

Pour l'aide du CCAS de Nîmes : le dossier doit être fait par la famille - un chèque de 90 € de caution doit être déposé à l'inscription

Nous acceptons également les coupons sport, les chèques vacances

avec des frais de gestion de 6 €

- Pour les coupons sport ou chèques vacances - faire un chèque de caution du montant attendu

Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne seront pas remboursés

> La cotisation est annuelle n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité.

> Les 50 Euros à régler par l'ensemble des sections correspondent à une participation aux frais d'affiliation, de licence, d'assurance et d'engagement auprès de la Fédération, du comité régional et du comité départemental

> Pour les familles inscrivant plusieurs enfants, les tarifs de la cotisation sont dégressifs :

- 40 € pour 2 cotisations, - 100 € pour 3 cotisations, - 200 € pour 4 cotisations (cette somme est enlevé du total des cotisations)

Les 50 € de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés intégralement pour chacun des enfants.

Tarif pour commande des tenues au delà de ce qui est compris dans la cotisation :

Débardeur : 16 €

tenue du club (pantalon + veste) : 55 € ATTENTION une seule commande par an / pas de stock au club

Les règlements peuvent être faits en 3 chèques maxi pour les loisirs et 5 chèques maxi pour les compétitions